

Monsieur Jean-Jacques RAFFAELE
Maire de La Turbie
Avenue de la Victoire
06320 LA TURBIE

18 AVR. 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur ce projet qui permettra la réalisation d'une piste d'accès pompiers de la Cruella dans les quartiers de Perdiguier et des Pointes.

Nous avons bien noté la vulnérabilité de certaines zones, la nécessité du renforcement du réseau de pistes de défense incendie et une meilleure accessibilité des secours. La réalisation de ce projet représente un enjeu majeur en termes de sécurité pour les résidents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 160407-3084R

IFA 21